

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-128
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
.....

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière :
SUBVENTIONS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

OBJET :
**OPERATION VILLE
DURABLE N°2024-
07 -
INSTALLATION
D'UNE
CHAUDIERE
BIOMASSE AU
GROUPE
SCOLAIRE JEAN
MOULIN -
MODIFICATION DU
PLAN DE
FINANCEMENT -
DEMANDE DE
SUBVENTIONS**

Séance du Conseil Municipal du lundi 3 juin 2024
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine
SURRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal
BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER, Bruno
PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne
GUILHEM,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Javier DE LA CASA,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Philippe GREFFIER.

Absents excusés : Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra
KUFEL, Gérard MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

Secrétaire : Audrey GAIANI

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 28 MAI
2024

AFFICHAGE EN DATE
DU : 28 MAI 2024

PUBLICATION DE LA PRESENTE
EN DATE
DU 07 JUIN 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemble que la rénovation énergétique des bâtiments est un
domaine important permettant de réaliser les objectifs nationaux en termes de diminution des
consommations d'énergie.

Par délibération n°2023-96 du 13 avril 2023 la ville a sollicité une aide financière auprès de l'ADEME
et du Conseil Régional pour le remplacement de la chaudière gaz par une chaudière à bois au
groupe scolaire Jean Moulin.

Suite à l'affinement des coûts, il convient de modifier le plan de financement initial et de demander une aide supplémentaire auprès du Conseil Régional.

Monsieur le Maire propose de délibérer sur le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
	MONTANT HT		MONTANT	TAUX %
Installation d'une chaufferie biomasse+ maîtrise d'œuvre	173 629.00	ADEME	83 149.00	47.90
		CONSEIL REGIONAL	45 000.00	25.90
		VILLE DE CASTELNAUDARY	45 480.00	26.20
TOTAL	173 629.00	TOTAL	173 629.00	100.00

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

ANNULE ET REMPLACE le plan de financement indiqué dans la délibération n°2023-96 du 13 avril 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions telles que figurant au plan de financement prévisionnel.

PRECISE que les crédits seront pris sur l'opération 9003 BUDGET 2024.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 03 juin 2024

Le Maire,



Patrick MAUGARD

Ampliation faite le **07 JUIN 2024**
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : **06 JUIN 2024**
Par publication le : **07 JUIN 2024**
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 06/06/2024
Reçu en préfecture le 06/06/2024
Publié le **07 JUIN 2024**
ID : 011-211100763-20240603-DB2024128-DE